



Le Quotidien

Statistique Canada

Le mardi 7 février 2006

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Rapports sur la santé : Utilisation des services de santé par les personnes âgées, 2003 2

En 2003, au Canada, les personnes âgées dont le revenu était faible ou qui avaient fait peu d'études n'étaient pas plus susceptibles d'utiliser les services de santé que celles mieux nanties ou plus instruites, selon une nouvelle étude. Le déterminant le plus important était plutôt l'existence de problèmes de santé chroniques.

Programmes de revenu de retraite au Canada 4

Les réserves financières des trois principaux programmes de revenu de retraite du Canada, qui sont essentiels à l'avenir de nombreux Canadiens, ont doublé depuis 1990. Elles représentent aujourd'hui l'un des plus grands bassins de capitaux de placement au pays.

Aide juridique, 2004-2005 7

Statistiques financières et fiscales des entreprises, 2004 7

Population des entreprises avec employés, quatrième trimestre de 2005 9

Transport de pétrole brut et de produits pétroliers raffinés par pipeline, octobre 2005 9

Programmes de formation des apprentis inscrits, 2003 9

Nouveaux produits 10



Communiqués

Rapports sur la santé : Utilisation des services de santé par les personnes âgées

2003

Selon une nouvelle étude, en 2003, au Canada, les personnes âgées pauvres ou ayant fait peu d'études n'étaient pas plus susceptibles d'utiliser les services de santé que celles qui étaient plus riches ou plus instruites. En fait, le déterminant le plus important de la fréquence à laquelle les personnes âgées consultaient les médecins et prenaient des médicaments était le nombre de problèmes de santé chroniques dont elles souffraient.

Quand l'influence des problèmes de santé chroniques et d'autres facteurs sont prises en compte, l'analyse ne révèle aucun effet statistiquement significatif des différences de niveaux de scolarité et de sources de revenu sur la fréquence à laquelle les personnes âgées consultaient les médecins, étaient hospitalisées ou recevaient des soins à domicile.

De nos jours, les personnes âgées sont généralement en meilleure santé que ne l'étaient celles des générations précédentes, mais elles demeurent néanmoins plus susceptibles que les jeunes d'être en mauvaise santé ou de souffrir de problèmes de santé chroniques.

Selon l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) de 2003, 88 % des personnes âgées ont consulté un omnipraticien ou un médecin l'année qui a précédé l'enquête, comparativement à 76 % des personnes de 12 à 64 ans. En outre, 92 % ont déclaré avoir pris au moins un type de médicament le mois qui a précédé l'entrevue, 14 % ont dit avoir été hospitalisées l'année précédente et 15 % ont reçu des soins à domicile.

Les quelque 4 millions de Canadiens âgés de 65 ans et plus, qui représentent 13 % de l'ensemble de la population, sont de grands utilisateurs du système de santé national. En effet, le tiers des hospitalisations et plus de la moitié des journées d'hospitalisation sont attribuables aux personnes âgées.

Neuf personnes sur dix prennent des médicaments

Neuf personnes âgées sur dix ne vivant pas en établissement ont déclaré lors de l'entrevue de l'ESCC qu'elles avaient pris au moins un type de médicament le mois précédent. En moyenne, elles en avaient pris trois types.

Note aux lecteurs

Le présent communiqué s'inspire de l'article «Utilisation des soins de santé par les personnes âgées», l'une des cinq analyses en profondeur qui seront diffusées le jeudi 9 février 2006 dans la série La santé de la population canadienne publiée à titre de supplément annuel à Rapports sur la santé.

Le supplément de cette année, qui a pour thème «La santé au troisième âge», analyse une gamme de questions relatives à la santé auxquelles font face les personnes âgées au Canada.

Les femmes âgées ont tendance à prendre une plus grande variété de médicaments que leurs homologues masculins. Plus du quart (27 %) des femmes âgées de 65 ans et plus ont déclaré avoir pris au moins cinq types de médicaments, comparativement à 16 % seulement des hommes âgés.

Les médicaments pris le plus fréquemment sont les analgésiques non narcotiques, les médicaments contre l'hypertension, les médicaments pour le cœur, les diurétiques et les remèdes contre les maux d'estomac.

La gamme de médicaments pris est fortement corrélée à la maladie. Les personnes âgées souffrant d'au moins cinq problèmes de santé chroniques ont déclaré avoir pris, en moyenne, cinq types de médicaments le mois précédent, alors que celles ne souffrant pas de tels problèmes n'en n'ont déclaré qu'un, en moyenne.

Hospitalisations : les personnes âgées affichent un taux trois fois plus élevé que les personnes plus jeunes

D'après les renseignements tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière, en 2002-2003, le taux d'hospitalisation chez les personnes âgées était trois fois plus élevé qu'il ne l'était chez les personnes âgées de moins de 65 ans.

Le taux chez les aînés s'approchait de 16 500 pour 100 000 habitants âgés de 65 ans et plus. En comparaison, le taux pour le reste de la population était d'environ 5 000 pour 100 000 habitants âgés de moins de 65 ans.

Comme il faut s'y attendre, la probabilité qu'une personne âgée soit hospitalisée augmente avec l'âge. Parmi le groupe des personnes âgées de 85 ans et plus, le taux d'hospitalisation était de près de 28 000 pour 100 000.

Les hospitalisations répétées sont également plus fréquentes chez les personnes âgées que parmi la

population plus jeune. En outre, quand elles sont admises à l'hôpital, les personnes âgées y séjournent généralement plus longtemps que les personnes plus jeunes.

En 2002-2003, la durée moyenne de l'hospitalisation des personnes âgées était de près de 11 jours, comparativement à 5 jours seulement chez les patients âgés de moins de 65 ans. Chez les personnes âgées de 85 ans et plus, la durée moyenne du séjour était d'environ deux semaines.

Les données de l'ESCC montrent que la probabilité qu'une personne âgée soit hospitalisée est étroitement liée à l'existence de problèmes de santé chroniques, aux blessures et à l'autoévaluation de la santé.

Une personne sur sept reçoit des soins à domicile

En 2003, une personne âgée sur sept ne vivant pas en établissement, soit 566 500 personnes, a déclaré obtenir des soins à domicile, selon l'étude. Les services à domicile incluent les soins infirmiers, les soins d'hygiène personnels, les travaux ménagers quotidiens, la préparation des repas et le magasinage.

Ces services étaient prodigués par des sources officielles, comme des infirmières et (ou) par des sources non officielles, comme des membres de la famille ou des amis. Cependant, plus de la moitié des personnes âgées qui ont dit bénéficier de soins à domicile les obtenaient exclusivement de sources officielles.

La proportion de personnes âgées recevant des soins à domicile augmente avec l'âge, cette proportion étant passée de 8 % chez celles de 65 à 74 ans à 42 % chez celles de 85 ans et plus.

À chaque âge, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de recevoir ce genre de soins. Tant chez les hommes que chez les femmes, une plus

forte proportion de personnes vivant seules que de personnes vivant avec d'autres recevaient des soins à domicile. Toutefois, les femmes âgées étaient plus susceptibles que leurs homologues masculins de vivre seules.

La mauvaise santé est bien entendu un déterminant important de l'obtention de soins à domicile. Environ le quart des hommes âgés et le tiers des femmes âgées souffrant d'au moins cinq problèmes de santé chroniques avaient reçu des soins à domicile l'année qui a précédé l'ESCC, comparativement à 5 % seulement de ceux et celles qui n'avaient mentionné aucun problème de ce genre.

Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 3203 et 3226.

L'article «Utilisation des services de santé par les personnes âgées» (82-003-SIF) est maintenant accessible gratuitement en ligne. Cet article est l'un des cinq publiés dans le dernier numéro de la série *La santé de la population canadienne*, supplément annuel à *Rapports sur la santé* (82-003-XIF, 17 \$ / 48 \$; 82-003-XPf, 22 \$ / 63 \$).

Les autres articles publiés dans le rapport annuel de cette année sont : «Des aînés en bonne santé», «Dépendance, problèmes chroniques et douleur chez les personnes âgées», «Bien vieillir en établissement de santé» et «Prédicteurs du décès chez les personnes âgées». Les versions électroniques de ces articles (82-003-SIF, gratuit) paraîtront le 9 février et une version imprimée (82-003-SPF, 22 \$) paraîtra en mars.

Pour plus de renseignements, ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Richard Trudeau au (613) 951-8782 (richard.trudeau@statcan.ca), Division de la statistique de la santé. ■

Programmes de revenu de retraite au Canada

Les réserves financières des trois principaux programmes de revenu de retraite du Canada, qui sont essentiels à l'avenir de nombreux Canadiens, ont doublé depuis 1990. Elles représentent aujourd'hui l'un des plus grands bassins de capitaux de placement au pays.

Dans l'ensemble, à la fin de 2003, les Canadiens avaient accumulé un montant supérieur à 1,3 billion de dollars dans les trois principaux programmes de revenu de retraite. Ce montant représente le double de celui qui a été affiché en 1990 (en tenant compte de l'inflation).

Les régimes de pension agréés (RPA) parrainés par l'employeur formaient la plus grande partie du capital, soit environ 63 %, et les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) en représentaient 30 %. Les 6 % restants provenaient du Régime de pensions du Canada (RPC) et du Régime de rentes du Québec (RRQ).

Les caisses de retraite investissent une part importante de leur actif en actions et en placements directs en actions. Par conséquent, les variations des cours des bourses canadiennes et étrangères ont une incidence directe sur la valeur de l'actif des caisses de retraite.

Les conditions précaires du marché connues au cours des premières années du nouveau centenaire ont eu une incidence sur les régimes d'épargne-retraite. En effet, à la fin de 2003, l'actif détenu dans les régimes de pension agréés parrainés par l'employeur et dans les REER a eu du mal à rejoindre les niveaux atteints en 2000, encore une fois en tenant compte de l'inflation.

Par ailleurs, en 2003, les actifs du RPC et du RRQ étaient supérieurs de 35 % à ceux de 2000. À la fin des années 1990, des préoccupations concernant la diminution de ces fonds ont mené à une modification de la stratégie d'investissement relative au RPC. Cette modification et les augmentations ultérieures des taux de cotisation aux deux régimes ont entraîné une grande évolution de leur situation.

Le pourcentage des contribuables qui épargnent demeure stable, mais le montant épargné augmente

En 2004 seulement, 7,9 millions de contribuables âgés de 25 à 64 ans, ou 50 % du total, ont cotisé à un RPA ou à un REER. Le reste des contribuables n'ont cotisé à aucun des deux régimes.

Bien que le pourcentage des contribuables ayant cotisé ait très peu augmenté de 1992 à 2004, le montant investi annuellement a grimpé de 37 % (en

Note aux lecteurs

Les cotisations à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) correspondent aux cotisations normales, soit celles qui utilisent les droits de cotisation. Elles ne comprennent pas les transferts d'allocations de retraite dans un REER.

Les épargnes réalisées au moyen d'un régime de pension agréé ou d'un régime à participation différée aux bénéficiaires sont estimées au moyen du facteur d'équivalence.

tenant compte de l'inflation) pour atteindre 50,8 milliards de dollars en 2004.

À la fin de cette période, les montants investis dans les REER étaient presque égaux à ceux qui sont allés aux RPA. Il s'agit d'une variation importante par rapport à 1992, année où les cotisations aux REER étaient bien inférieures (près de 23 %) aux montants cotisés aux RPA.

Les taux d'adhésion à un RPA diminuent considérablement depuis le début des années 1990

Au 1^{er} janvier 2004, il y avait près de 14 800 régimes de pension agréés actifs au Canada, comptant près de 5,6 millions de membres.

Le pourcentage de travailleurs rémunérés couverts par un RPA était de 45 % en 1991, soit un taux relativement semblable à celui de 46 % affiché environ 14 ans auparavant. Depuis, cependant, le taux n'a cessé de chuter, ce dernier s'étant fixé à 39 % en 2003.

La variation de la couverture au cours de la période allant de 1977 à 2003 a été très différente en ce qui concerne les hommes et les femmes. La plus grande régression a eu lieu chez les hommes. Effectivement, en 1977, plus de la moitié (52 %) des travailleurs masculins étaient couverts. Cette proportion a diminué tout au long de la période, mais plus rapidement à partir de 1991, pour s'établir à 39 %. Le recul est survenu dans le secteur privé, où la participation a décliné, étant passée d'environ 44 % à 30 %.

La situation a été autre chez les femmes. En raison de modifications législatives permettant aux employés à temps partiel de cotiser aux RPA ainsi que de l'augmentation du nombre de femmes travaillant dans les secteurs public et privé, le taux d'adhésion chez les femmes a grandement progressé de 1987 à 1993. Cependant, depuis 1993, le taux a légèrement diminué, étant passé d'un peu plus de 42 % en 1993 à 39 % en 2003.

En outre, la couverture varie grandement entre les secteurs public et privé. Depuis 1977, le taux d'adhésion à un RPA dans le secteur privé a reculé de

façon constante, étant passé de 35 % à environ 27 % en 2003. Dans le secteur public, le taux d'adhésion a toujours été beaucoup plus élevé. En 2003, plus de 86 % des travailleurs de ce secteur cotisaient à un RPA. Le nombre de cotisants a en fait grimpé au cours de la majeure partie du début de cette période, soit de 1977 à 1991, mais il est en baisse depuis.

Il est possible qu'un certain nombre de facteurs aient contribué à la diminution du taux d'adhésion à un RPA, notamment le recul de la syndicalisation et le déplacement de l'emploi vers les industries où le taux d'adhésion est faible, l'augmentation des cotisations des employeurs aux programmes tels que le RPC et le RRQ ou l'assurance-emploi, ainsi que les frais d'administration des régimes à prestations déterminées.

Les cotisations des employeurs aux RPA montent en flèche en 2003

À la fin de 2003, les cotisations annuelles totales aux RPA étaient de 29 milliards de dollars, en hausse de 36 % par rapport à 2001 (en dollars constants de 2003). Cette progression, la plus grande jamais observée, est attribuable à une augmentation de 52 % des cotisations des employeurs. Les montants investis par les employés n'ont augmenté que de 9 %.

Les cotisations des employeurs se sont fortement accrues parce que beaucoup de gestionnaires de régimes se sont rendu compte que les cotisations devaient augmenter ou recommencer, après une période de «suspension des cotisations», afin d'éviter que leur passif ne soit pas capitalisé, ou du moins de réduire leur passif non capitalisé. Avant 2003, les cotisations des employeurs (en tenant compte de l'inflation) étaient en baisse généralisée depuis 1993.

REER : les plus grandes cotisations proviennent des personnes plus âgées et à revenu élevé

Environ 5,6 millions de personnes, soit 38 % des contribuables admissibles âgés de 25 à 64 ans, ont fait des cotisations normales à un REER en 2004. Leurs cotisations ont totalisé 25,2 milliards de dollars. La proportion des contribuables admissibles a affiché une légère augmentation par rapport à celle de 36 % enregistrée en 1992.

De 1992 à 2004, la plus grande hausse du nombre de cotisants à un REER est survenue parmi les gens plus âgés. En effet, les cotisations des contribuables âgés de 45 à 54 ans et de ceux âgés de 55 à 64 ans ont grimpé d'environ 50 %. Au cours de cette même période, le nombre de cotisants parmi le plus jeune groupe, celui des personnes âgées de 25 à 34 ans, ne s'est accru que de 3 %.

La cotisation moyenne était également supérieure chez les personnes plus âgées. Les contribuables âgés

de 55 à 64 ans ont investi, en moyenne, environ 5 200 \$ en 2004, soit un montant de loin supérieur aux 3 460 \$ versés par les contribuables âgés de 25 à 34 ans.

Évidemment, le revenu d'une personne influe sur ses chances de cotiser à un REER et sur le montant investi. En 2004, seulement 3 % des contribuables âgés de 25 à 64 ans dont le revenu était inférieur à 10 000 \$ et qui pouvaient participer à un régime ont versé des cotisations normales.

Cela se compare à 76 % des contribuables dont le revenu était d'au moins 80 000 \$. Ce groupe a également versé la plus grande cotisation moyenne en 2004, soit 9 512 \$ par personne.

Lorsque l'on tient compte de l'inflation, les droits de cotisations totaux des contribuables âgés de 25 à 64 ans ont atteint 367,3 milliards de dollars en 2004, soit un niveau de 4,5 fois supérieur à celui de 1992. La part des droits utilisés a continué de diminuer, étant passée de 20 % en 1992 à 7 % en 2004.

La majeure partie des droits non utilisés appartient aux contribuables à faible revenu, dont la situation financière peut les empêcher de cotiser.

Des montants importants sont retirés des REER en 2004

Bien que les contribuables âgés de 25 à 64 ans aient versé plus de 25 milliards de dollars dans des REER en 2004, ils ont également retiré des montants importants au cours de cette année.

Plus de 1,4 million de Canadiens, ou 9 % de tous les contribuables, ont retiré environ 7 milliards de dollars de leurs REER, soit en moyenne 4 905 \$ par personne. Cependant, cette moyenne représente un repli important par rapport à 6 918 dollars en 1994. Ces revenus de REER étaient principalement des retraits. Le chiffre comprend également les rentes, mais peu de personnes âgées de moins de 65 ans reçoivent ces prestations.

Depuis que le programme existe (1992), près de 1,4 million de détenteurs de REER âgés de 25 à 64 ans ont encaissé la totalité ou une partie de leurs REER en vertu du Régime d'accession à la propriété (RAP) afin de financer, du moins partiellement, l'achat ou la construction d'une maison. Près de 9 % des contribuables de ce groupe d'âge ont profité de ce programme depuis 1992, ayant retiré un total de 14,2 milliards de dollars. Il n'est pas surprenant de constater que ce sont les personnes moins âgées qui ont eu le plus recours au RAP. En effet, un peu plus de 12 % des contribuables âgés de 25 à 44 ans ont retiré des fonds dans le cadre du RAP.

Le régime d'encouragement à l'éducation permanente (REEP) a été lancé en 1999. Les données les plus récentes indiquent qu'il ne fait pas

l'objet d'une grande utilisation. En effet, moins de 0,5 % des contribuables âgés de 25 à 64 ans en ont profité. Depuis que ce programme existe, ces 49 000 personnes ont retiré près de 363 millions de dollars de leurs REER afin de financer leurs études ou leur formation à temps plein. La plupart des contribuables ayant profité du régime étaient plus jeunes. Effectivement, près de 41 % étaient âgés de 25 à 34 ans et 35 % étaient âgés de 35 à 44 ans.

Les statistiques référant à ces programmes sont fondées sur le fichier des déclarations d'impôts reçu et traité en septembre 2005 d'après l'année d'imposition 2004.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 280-0002 à 280-0026.

Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 2607, 2608 et 2609.

Le CD-ROM *Programmes de revenu de retraite au Canada, édition de 2006* (74-507-XCB, 209 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Ce produit, qui est facile à utiliser, fournit des statistiques complètes sur les principaux programmes de revenu de retraite au Canada, à savoir la Sécurité de la vieillesse/le Supplément de revenu garanti, le Régime de pensions du Canada, le Régime de rentes du Québec, les régimes de pension agréés parrainés par l'employeur et les régimes enregistrés d'épargne-retraite. Il comprend également des renseignements sur les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs et sur les conventions de retraite.

Il est possible de consulter en ligne des tableaux de données dans le module *Le Canada en statistiques* de notre site Web sur le pourcentage de la population active et des travailleurs rémunérés adhérant à un RPA pour les périodes sexennales allant de 1979 à 2003 et des tableaux sur l'épargne-retraite au moyen des REER et des RPA pour 2004.

Pour plus de renseignements, communiquez avec les Services à la clientèle au (613) 951-7355 ou composez sans frais le 1 888 297-7355 (revenu@statcan.ca), Division de la statistique du revenu. Télécopieur : (613) 951-3012. ■

Aide juridique 2004-2005

Durant l'exercice 2004-2005, les dépenses des 13 régimes d'aide juridique au Canada n'ont pratiquement pas varié par rapport à l'année précédente, compte tenu des effets de l'inflation, selon un nouveau rapport.

Ces régimes ont consacré 608 millions de dollars à la prestation de services d'aide juridique en 2004-2005, soit 19 \$ par Canadien. Les dépenses ont été relativement stables au cours des trois années précédentes.

Chaque province et chaque territoire ayant mis sur pied son propre régime, la structure, le fonctionnement et les conditions d'admissibilité varient d'un secteur de compétence à l'autre.

Les régimes d'aide juridique ont reçu 755 000 demandes d'aide, en baisse de 1 % par rapport à l'année précédente. Environ 469 000 demandes de services d'aide juridique complets ont été approuvées, soit un nombre inchangé depuis 2003-2004.

Les affaires civiles représentaient un peu plus de la moitié (environ 52 %) des dépenses directes d'aide juridique, et les affaires criminelles, le reste.

Les gouvernements, aussi bien fédéral que provinciaux et territoriaux, étaient toujours la principale source de financement des régimes d'aide juridique. Leur contribution a en effet atteint 545 millions de dollars en 2004-2005, soit environ 90 % des recettes totales de 599 millions de dollars. Les contributions des clients et le recouvrement des coûts représentaient 3 % des recettes totales, les contributions des avocats, 1 % et les autres sources, 5 %.

Le nombre d'employés dans les bureaux d'aide juridique a grimpé d'environ 5 % pour atteindre près de 3 200. Les avocats représentaient un peu plus du tiers (37 %) de l'effectif des régimes d'aide juridique, alors que le personnel administratif, les étudiants en droit, les comptables, les bibliothécaires et le personnel de recherche formaient le reste.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 258-0001 à 258-0004.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3308.

Des données sont accessibles gratuitement dans des tableaux du module *Le Canada en statistiques* de notre site Web.

La publication annuelle *L'aide juridique au Canada : statistiques sur les ressources et le nombre de cas, 2004-2005* (85F0015XIF, 31 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*. Ce produit contient des données sur les recettes, les dépenses, le nombre

de cas et le personnel qui participe à la prestation des services d'aide juridique au Canada.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec le Centre canadien de la statistique juridique au (613) 951-9023 ou composez sans frais le 1 800 387-2231. ■

Statistiques financières et fiscales des entreprises 2004

Les bénéficiaires d'exploitation des sociétés ont atteint un sommet en 2004, l'économie canadienne ayant connu une reprise marquée après une série de chocs négatifs en 2003, y compris l'appréciation du dollar, la panne de courant généralisée en Ontario, l'ESB qui a touché les troupeaux de l'Alberta et le SRAS.

Les sociétés ont enregistré des bénéficiaires de 216,6 milliards de dollars, ayant dépassé le précédent sommet de 191,5 milliards de dollars atteint en 2000.

L'amélioration a été généralisée, les bénéficiaires du secteur non financier ayant fait un bond de 15,3 % pour se situer à 158,3 milliards de dollars, et ceux du secteur financier ayant augmenté de 13,1 % pour atteindre le sommet de 58,3 milliards de dollars.

Les cinq secteurs ayant dégagé les bénéficiaires d'exploitation les plus élevés ont été, dans l'ordre, les activités bancaires et les autres activités d'intermédiation financière par le biais de dépôts; l'extraction de pétrole et de gaz et les activités de soutien; les bourses de valeurs mobilières et de marchandises et les autres activités d'investissement financier; les services publics; et la fabrication de produits du pétrole et du charbon. Pour la deuxième année consécutive, tous les secteurs, sauf celui du transport aérien, ont été rentables.

Dans le secteur non financier, la croissance a été le résultat du rebond des bénéficiaires dans l'industrie de la fabrication, qui ont augmenté de 36,2 % pour atteindre 44,5 milliards de dollars, après avoir affiché une baisse de 13,7 % en 2003. Les effets négatifs de l'appréciation du dollar canadien sur les exportateurs ont été contrebalancés par une demande vigoureuse à l'échelle mondiale, l'augmentation en flèche des prix de l'énergie et la vigueur du marché de la construction en Amérique du Nord.

Les bénéficiaires d'exploitation des fabricants de produits en bois ont plus que triplé, ayant atteint 4,8 milliards de dollars, tout comme ceux des fabricants de métaux de première transformation, qui se sont situés à 3,7 milliards de dollars. Les bénéficiaires des producteurs de pétrole et de charbon ont atteint 9,1 milliards de dollars, en hausse de 42,4 %.

Les rendements du secteur de la fabrication n'ont pas été positifs pour tous alors que 8 des 22 industries ont enregistré une baisse combinée de 1,6 milliard de dollars de leurs bénéfices. La diminution la plus importante a touché les fabricants de véhicules automobiles et de remorques, dont les bénéfices ont chuté de 46,1 % pour se situer à 740 millions de dollars.

Les prix élevés des métaux ont contribué à relever les bénéfices d'exploitation de l'industrie minière, ceux-ci ayant atteint leur niveau le plus élevé depuis 2000. L'industrie a déclaré des bénéfices d'exploitation de 3,2 milliards de dollars, en hausse de 57,3 % par rapport à 2003.

Grâce au niveau relativement bas des coûts de financement et des taux hypothécaires, les marchés de la construction et de l'immobilier ont poursuivi sur leur formidable lancée. L'industrie de la construction a affiché des augmentations robustes en 2004, ses bénéfices d'exploitation ayant progressé de 22,1 % pour atteindre 6,2 milliards de dollars.

Les bénéfices du secteur du commerce de gros ont augmenté de 26,0 % pour se situer à 13,3 milliards de dollars en 2004. Ces gains étaient principalement attribuables aux grossistes-distributeurs de matériaux et de fournitures de construction, qui ont contribué à plus du tiers de cette hausse.

Dans le secteur financier, les intermédiaires financiers de dépôt, et principalement les banques à charte, ont affiché des bénéfices d'exploitation de 23,6 milliards de dollars, en hausse de 9,4 % par rapport à 2003. Les gains réalisés ont été le résultat d'une plus grande confiance sur les marchés de capitaux et de la demande vigoureuse de prêts à la consommation et de prêts aux sociétés.

Les sociétés spécialisées dans les bourses de valeurs mobilières et de marchandises ainsi que dans les autres activités d'investissement financier ont connu une année phare. Leurs bénéfices d'exploitation ont progressé de 35,4 % pour atteindre 12,6 milliards de dollars en 2004, leur année la plus rentable depuis 2000. De même, les bénéfices d'exploitation des sociétés d'assurance de biens, incendie, accidents et risques divers ont fait un bond de 75,5 % pour s'établir à 6,5 milliards de dollars.

Grâce à la vigueur du rendement économique en 2004, les impôts sur les bénéfices payables aux administrations publiques se sont élevés à 45,2 milliards de dollars, en hausse de 13,9 % par rapport à 2003. La part fédérale de ce montant était de 31,1 milliards de dollars, alors que celle perçue par les provinces était de 14,1 milliards de dollars.

Les impôts exigibles des industries de la finance et des assurances ont diminué de 10,5 % pour se

situer à 11,4 milliards de dollars. À la tête de cette diminution, le secteur bancaire et les autres activités d'intermédiation financière par le biais de dépôts qui a affiché une baisse de 28,7 % pour s'établir à 5,2 milliards de dollars. Ce recul est principalement attribuable au délai lié au rajustement pour conversion en devises.

Les impôts exigibles sur les bénéfices des sociétés dans le secteur non financier ont augmenté de 25,5 % pour atteindre 33,8 milliards de dollars. La hausse était principalement attribuable à l'industrie de la fabrication, ainsi qu'à celle du pétrole et du gaz.

Statistiques financières et fiscales des entreprises

	2003	2002 à 2003	2004	2003 à 2004
	en milliards de dollars	var. en %	en milliards de dollars	var. en %
Toutes les branches d'activité				
Revenu d'exploitation	2 514,9	3,5	2 660,0	5,8
Bénéfices d'exploitation	188,8	10,8	216,6	14,7
Revenu imposable	117,0	14,0	138,6	18,5
Total des impôts à payer	39,7	12,9	45,2	13,9
Branches d'activité non financières				
Revenu d'exploitation	2 276,0	3,2	2 413,6	6,0
Bénéfices d'exploitation	137,3	4,9	158,3	15,3
Revenu imposable	83,2	-4,6	107,5	29,2
Total des impôts à payer	26,9	-5,3	33,8	25,5
Branches d'activité financières				
Revenu d'exploitation	238,9	6,6	246,4	3,1
Bénéfices d'exploitation	51,5	30,4	58,3	13,1
Revenu imposable	33,7	120,0	31,0	-8,0
Total des impôts à payer	12,8	89,9	11,4	-10,5

Données stockées dans CANSIM : tableau 180-0003.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2510.

La publication *Statistiques financières et fiscales des entreprises* (61-219-XIF, 49 \$) paraîtra sous peu. Elle fournit un aperçu statistique exhaustif du rendement financier des entreprises commerciales constituées en sociétés pour 67 groupes d'industries.

Pour plus de renseignements ou pour commander des données, communiquez avec le Service à la clientèle en composant sans frais le 1 888 811-6235

ou avec Louise Noel au (613) 951-2604 (louise.noel@statcan.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Danielle Lafontaine-Sorgo au (613) 951-2634 (danielle.lafontaine-sorgo@statcan.ca), Division de l'organisation et des finances de l'industrie. Télécopieur : (613) 951-0318. ■

Population des entreprises avec employés

Quatrième trimestre de 2005

Les entreprises ayant des comptes de retenue sur la paie ont atteint juste un plus de 1 054 000 entreprises en décembre, en hausse de 2,2 % par rapport à la même période en 2004 et de 0,2 % comparativement au trimestre précédent.

À l'échelon provincial, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont affiché les plus fortes hausses parmi les entreprises ayant des comptes de retenue sur la paie, comparativement à la même période l'année précédente. Par ailleurs, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador et la Saskatchewan ont enregistré des diminutions.

Seules l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont enregistré un plus grand nombre d'entreprises ayant des comptes de retenue sur la paie au quatrième trimestre de 2005 comparativement au trimestre précédent.

Des données sur le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest seront disponibles séparément après la collecte d'un nombre suffisant de données trimestrielles. Présentement, les comptes pour le Nunavut sont inclus avec ceux des Territoires de Nord-Ouest.

Données stockées dans CANSIM : tableau 178-0001.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 1105.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Beau Cinnamon au (613) 951-9021 (beau.cinnamon@statcan.ca), Division du registre des entreprises. Télécopieur : (613) 951-0104. ■

Transport de pétrole brut et de produits pétroliers raffinés par pipeline

Octobre 2005

Il est maintenant possible de consulter les données d'octobre 2005 sur les arrivages nets par pipeline de pétrole brut et d'équivalents, de gaz de pétrole liquéfié et de produits pétroliers raffinés, de même que les données sur les exportations de pétrole brut par pipeline et les livraisons de pétrole brut par pipeline aux raffineries canadiennes.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 133-0001 à 133-0005.

Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 2148 et 2191.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent de diffusion au (613) 951-9497 ou composez sans frais le 1 866 873-8789 (energ@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Programmes de formation des apprentis inscrits

2003

Il est maintenant possible de connaître les inscriptions et les achèvements dans les programmes de formation des apprentis inscrits pour 2003.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 477-0051 et 477-0052.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3154.

Pour obtenir des données ou des renseignements additionnels, communiquez avec les Services à la clientèle au (613) 951-7608 ou composez sans frais le 1 800 307-3382 (educationstats@statcan.ca). Télécopieur : (613) 951-9040, Division de la culture, tourisme et Centre de la statistique sur l'éducation. ■

Nouveaux produits

Direction des études analytiques, documents de recherche : L'effet des conditions macroéconomiques sur l'instabilité et l'inégalité à long terme des gains des travailleurs au Canada, n° 268
Numéro au catalogue : 11F0019MIF2006268
(gratuit).

Direction des études analytiques, documents de recherche : Sommaire de : L'effet des conditions macroéconomiques sur l'instabilité et l'inégalité à long terme des gains des travailleurs au Canada, n° 269
Numéro au catalogue : 11F0019MIF2006269
(gratuit).

Permis de bâtir, décembre 2005, vol. 49, n° 12
Numéro au catalogue : 64-001-XIF (15 \$/156 \$).

Programmes de revenu de retraite au Canada, 1997 à 2005
Numéro au catalogue : 74-507-XCB (209 \$).

Rapports sur la santé - Supplément : La santé de la population canadienne - Rapport annuel 2005
Numéro au catalogue : 82-003-SIF
(gratuit).

L'aide juridique au Canada : statistiques sur les ressources et le nombre de cas, 2004-2005
Numéro au catalogue : 85F0015XIF (31 \$).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM et -XBB ou XBF, une base de données.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.


Au Canada et aux États-Unis, composez le :	1 800 267-6677
Pour les autres pays, composez le :	1 613 951-7277
Pour envoyer votre commande par télécopieur, composez le :	1 877 287-4369
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte, composez le :	1 800 700-1033

Pour commander par la poste, écrivez à : Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6^e étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : infostats@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Catalogue 11-001-XIF (Anglais) 11-010-150-00000001



Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 6 juin 1997
Pour être diffusé à 8 h 30

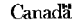

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport urbain, 1996** 2
Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué un voyage moyen de déplacement au travail sans les services de transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996** 5
À l'instar de la croissance de l'industrie et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 s'est avérée encore une fois relativement faible.

AUTRES COMMUNIQUÉS

- Indice des offres d'emploi, mai 1997 10
- Emplois sur les marchés à court terme 10
- Aides en termes positifs, septembre 1997 11
- Production d'œufs, avril 1997 11

NOUVELLES PARUTIONS 12



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2004. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source : Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire : Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001-XIF au catalogue, date et numéros de page.